

Référentiel de compétences et de certification

TRANSMISSION DES TECHNIQUES D'ERGOMOTRICITE en MANUTENTIONS des MALADES ou en SITUATION DE HANDICAP

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><u>Analyse de la situation et identification des besoins en matière d'ergomotricité et de manutention de personnes (malades, handicapées, polyhandicapées.)</u></p> <p>C1. Analyser ses propres pratiques professionnelles en tenant compte des postures et gestes sécuritaires, des obligations en matière de prévention de risques pour identifier les points d'amélioration et y apporter des corrections en fonction de nouvelles méthodologies approuvées.</p> <p>C2. Identifier les lieux en repérant les contraintes pouvant créer des difficultés pour le déplacement des personnes en situation de dépendance physique pour s'y adapter et réaliser des interventions sécuritaires.</p> <p>C3. Evaluer le niveau d'autonomie de la personne malade, en tenant compte de la prévention des risques en fonction de sa pathologie propre, pour apprécier le programme d'accompagnement le plus approprié à ses besoins.</p> <p>C4. Questionner en observant la personne malade afin d'identifier les difficultés / problèmes physiques et cognitifs afin d'adapter le procédé de manutention le plus sécuritaire et bienveillant.</p> <p>C5. Repérer et intégrer les ressources et aides techniques (matérielles – humaines) pouvant faciliter la manutention de la personne malade, pour la déplacer dans les meilleures conditions de confort.</p>	<p>Mode : Mise en situation réelle d'une étude ergomotrice et ergonomique.</p> <p>Durée : 30 minutes</p> <p>Modalités d'évaluation : Le candidat mène une étude pour proposer un procédé de manutention adapté à la personne malade, à son environnement, avec ou non le recours à une aide technique.</p> <p>Le candidat est interrogé à l'oral sur ses connaissances relatives à la législation, sur sa préparation de l'analyse ergomotrice et ergonomique, sur les modalités du bilan des capacités du malade et sur la préconisation de l'aide technique.</p>	<p>Critère 1 : les règles en matière de législation / réglementation sur les risques professionnels liés à la sécurité au travail sont connues. L'utilisation de sources documentaires / collecte de données est constatée.</p> <p>Critère 2 : Le candidat analyse et recense les situations à risques pour la personne malade et pour le soignant et il montre sa capacité à trouver des pistes d'amélioration : <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations sur le respect de déplacement des personnes - Recommandations sur les fondamentaux en postures et gestes sécuritaires. </p> <p>Critère 3 Le candidat réalise correctement le bilan d'autonomie et propose les actions de manutention en correspondance avec les besoins identifiés.</p> <p>Critère 4 : Le candidat démontre sa capacité à obtenir les informations nécessaires auprès du malade, pour proposer le procédé de manutention adapté.</p> <p>Critère 5 : Le candidat montre sa capacité à rechercher l'aide technique adaptée en faisant preuve de son : <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de sources documentaires / collecte de fournisseurs de matériel - Argumentation du choix de l'aide technique. </p> <p>Synthèse de notation : Cr 1 : 4 Cr 2 : 4 Cr 3 : 4 Cr 4 : 4 Cr 5 : 4 Minimum requis pour valider : 14 points</p>

Référentiel de compétences et de certification

TRANSMISSION DES TECHNIQUES D'ERGOMOTRICITE en MANUTENTIONS des MALADES ou en SITUATION DE HANDICAP

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><u>Elaboration d'un programme pédagogique de transmission des techniques et procédés d'ergomotricité.</u></p> <p>C1. Identifier les objectifs et analyser le cadre d'intervention avec ses ressources techniques et contraintes pour concevoir un programme adapté au besoin exprimé.</p> <p>C2. Définir les objectifs du programme pédagogique en tenant compte des pratiques professionnelles déjà acquises par les soignants et/ou aidants pour permettre d'apprécier la progression pédagogique à atteindre.</p> <p>C3. Elaborer un programme pédagogique séquencé et structuré, en y intégrant les nouvelles techniques et procédés en ergomotricité et manutentions pour optimiser son efficacité.</p> <p>C4. Sélectionner et intégrer des méthodes et des outils pédagogiques innovants et créatifs pour optimiser les conditions de transmission de nouvelles compétences.</p> <p>C5. Réaliser les supports animateurs et participants pour accompagner le programme pédagogique et faciliter l'acquisition des nouvelles pratiques.</p>	<p>Mode : Evaluation écrite et orale sur l'élaboration d'un programme de formation. .</p> <p>Durée : 30 minutes dont 15 mn à l'oral.</p> <p>Modalités d'évaluation : A partir du tirage au sort d'un cas de manutention, Le candidat élabore un programme et le justifie.</p> <p>Il est ensuite interrogé à l'oral sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse de la tâches de manutention, - le recueil des ressources, - le programme envisagé, - les supports utilisés. 	<p>Critère 1 : Le système d'identification et d'analyse repose sur des tableaux avec des indicateurs permettant d'obtenir les informations utilisées pour concevoir le programme.</p> <p>Critère 2 : Le candidat justifie comment il adapte son enseignement en choisissant les techniques d'apprentissage adaptées à l'apprenant pour en optimiser la transmission.</p> <p>Critère 3 : Le candidat fait preuve de sa capacité à utiliser avec pertinence les derniers sources documentaires relatives à la Méthode enseignée : Méthode Manutention des Malades de Paul DOTTE</p> <p>Critère 4 : Le candidat fait preuve de sa capacité à utiliser avec pertinence les dernières sources documentaires relatives à la Méthode enseignée.</p> <p>Critère 5 : Le support visuel (power point / affiche / vidéo) proposé par le candidat permet de favoriser une acquisition plus rapide et efficace par les apprenants.</p> <p>Synthèse de notation : Cr 1 : 3 Cr 2 : 3 Cr 3 : 5 Cr 4 : 5 Cr 5 : 4 Minimum requis pour valider : 14 points</p>

Référentiel de compétences et de certification

TRANSMISSION DES TECHNIQUES D'ERGOMOTRICITE en MANUTENTIONS des MALADES ou en SITUATION DE HANDICAP

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><u>Transmission des techniques et procédés d'ergomotricité en manutention des malades.</u></p> <p>C1. Utiliser et maîtriser les techniques de manutentions par la mise en application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des fondamentaux en postures et gestes sécuritaires, - du respect du déplacement spontané du corps humain, - des modes de communication avec le malade, - des aides techniques nécessaires à la manutention du malade en fonction des situations. <p>C2. Utiliser les techniques de prise de parole en public et Adopter une posture didactique en phase avec son positionnement pour faciliter l'affirmation de sa présence et sa légitimité.</p> <p>C3. Poser le cadre de l'intervention en se présentant et en précisant clairement les objectifs et le déroulé pédagogique pour permettre la création d'un climat positif et favorable à l'acquisition de nouvelles techniques et méthodes de travail.</p> <p>C4. Créer une dynamique de groupe en favorisant les interactions entre les participants pour augmenter la motivation et favoriser l'apprentissage des méthodes ergomotrices.</p> <p>C5. Utiliser les techniques d'écoute active, de communication et de questionnement pour accroître la qualité des échanges avec les participants et accueillir avec bienveillance leurs freins et doutes.</p>	<p>Mode : Evaluation au cours d'un jeu de rôle et de mise en situation réelle d'une technique de manutention.</p> <p>Durée : 30 minutes</p> <p>Modalités d'évaluation : Le candidat se présente et expose le déroulé. Le candidat réalise une démonstration d'un procédé. Le candidat démontre ses capacités d'éloquence, d'enthousiasme, et a des ressources pour répondre à des résistances aux changements.</p> <p>Il est interrogé à l'oral sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sa démonstration - Sur l'outil d'évaluation. 	<p>Critère 1 : Le candidat maîtrise les techniques de manutention des Malades selon la Méthode Paul DOTTE et justifie le recours ou non à une aide technique.</p> <p>Critère 2 : Le candidat montre ses capacités d'éloquence.</p> <p>Critère 3 : Le candidat se présente lui-même et son programme avec clarté et met en avant les points importants.</p> <p>Critère 4 : Le candidat fait preuve d'enthousiasme pour créer une dynamique lors des échanges (Passion – motivation – allant)</p> <p>Critère 5 : Le candidat choisit les canaux de communication adaptés aux participants pour adapter la transmission de ses messages. « Communication active, expérientielle en fonction des apprenants « adaptés », « indépendants », « socio dépendants ».</p> <p>Critère 6 : Le candidat fait preuve de sa capacité d'écoute et traite les résistances aux changements avec positivité.</p> <p>Critère 7 : Le candidat propose une grille d'évaluation individuelle présentant des critères pertinents et indique les moyens pouvant être mis en place pour améliorer le processus.</p>

Référentiel de compétences et de certification

TRANSMISSION DES TECHNIQUES D'ERGOMOTRICITE en MANUTENTIONS des MALADES ou en SITUATION DE HANDICAP

<p>C6. Traiter les objections et les questions difficiles avec tact et diplomatie pour maintenir un échange constructif. Gérer les situations sensibles au cours de l'intervention en identifiant les sources de-résistances aux changements pour les transformer en nouvelles forces.</p> <p>C7. Concevoir et utiliser le système d'évaluation du programme pédagogique pour recueillir les avis des participants et permettre d'améliorer le processus de transmission des compétences en ergomotricité et manutentions des personnes en situation de handicap.</p>		<p>Synthèse de notation : Cr 1 : 15 Cr 2 : 3 Cr 3 : 3 Cr 4 : 4 Cr 5 : 3 Cr 6 : 4 Cr 7 : 4</p> <p>Minimum requis pour valider : 30 points</p>
---	--	--